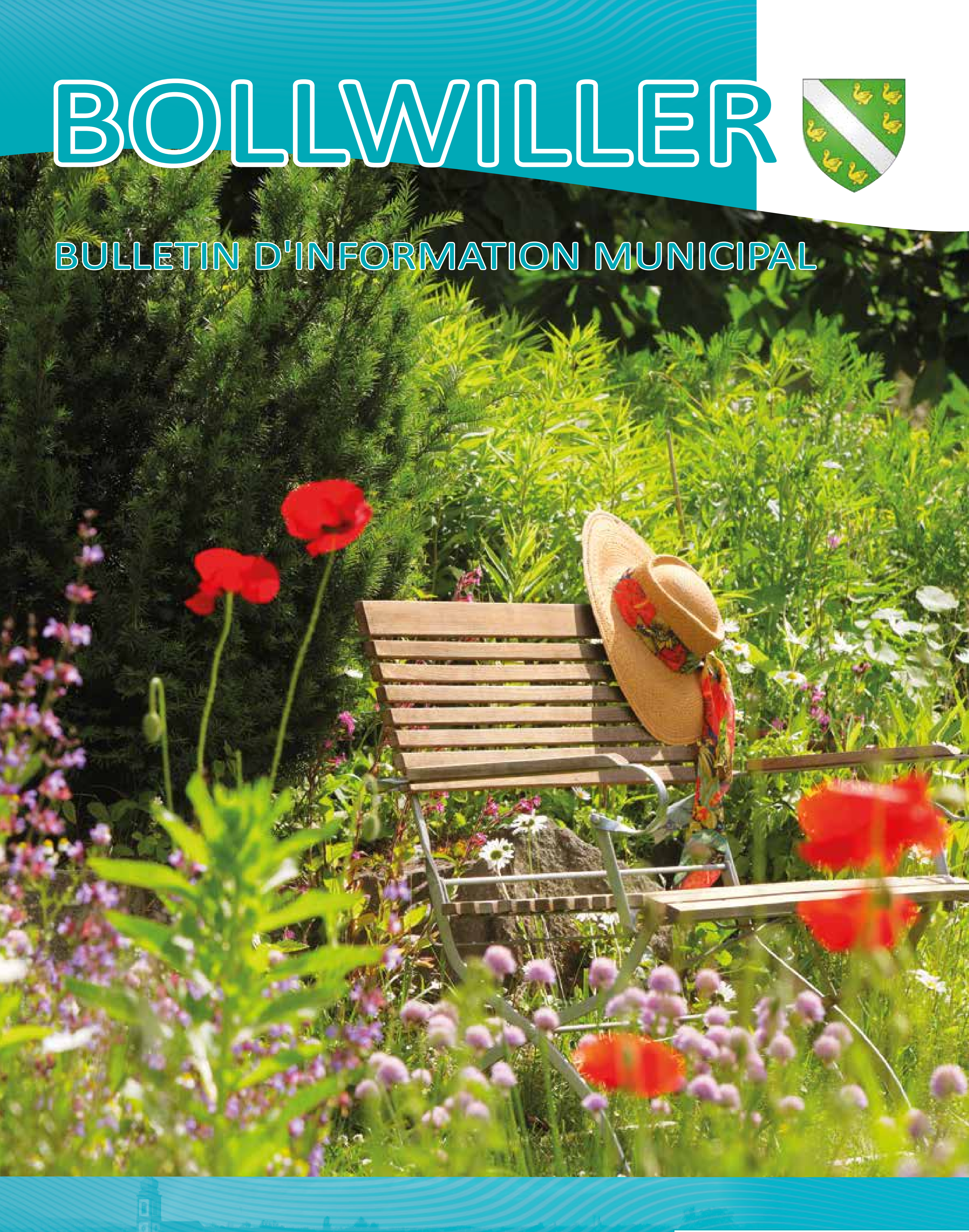
BOLLWILLER



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL

N° 42 - JUIN 2023

Sommaire

MAIRIE

9 rue de Feldkirch - 68540 BOLLWILLER
Tél. 03 89 48 11 10 - Fax. 03 89 48 85 79
Site Internet : www.bollwiller.fr
Horaires d'ouverture au public :
De 10h à 12h et de 16h à 18h
Horaires d'été : de 10h à 12h et de 15h à 17h
En cas de besoin, des rendez-vous sont possibles pour garantir la continuité du Service Public

DÉCHETTERIE

Aire de la Thur PULVERSHEIM - Tél. 03 89 48 20 86
Horaires d'ouverture :
Du lundi au vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h
Le samedi : de 9h à 18h

COLLECTES DES ORDURES ET DÉCHETS

Bac vert - déchets végétaux : le vendredi matin (uniquement du 14 avril au 10 novembre 2023)
Bac bleu - ordures ménagères : le vendredi matin
Sac jaune - déchets recyclables : tous les papiers, emballages et briques en carton. Tous les emballages en plastique. Tous les emballages en métal : le lundi après-midi en semaine impaire.
Les collectes sont maintenues tous les jours fériés sauf : le lundi 1er janvier 2024, avancé au samedi 30 décembre 2023. La collecte peut être décalée de quelques heures dans la journée en cas de périodes de canicules, de fortes chaleurs ou de contraintes liées à la viabilité hivernale. Le calendrier des collectes et les consignes de tri sont consultables sur le site Internet du Sivom de l'agglomération mulhousienne : www.sivom-mulhouse.fr

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bibliothèque municipale
22 rue de Soultz - 68540 BOLLWILLER
Tél. 03 89 48 23 33
bibliotheque-ludotheque-bollwiller@orange.fr
Horaires d'ouverture au public :
Mardi de 16h à 19h
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 16h à 19h - Vendredi de 16h à 19h
Samedi de 9h à 12h et de 14h à 16h
La bibliothèque est fermée au public le lundi.

N° DE TÉLÉPHONES UTILES

SAMU : 15 Pompiers : 18 Police : 17
Brigade verte : 03 89 74 84 04
N° d'urgence ENEDIS (anc. EDF) : 09 72 67 50 68
N° d'urgence GAZ (Caléo) : 03 89 62 25 00
N° d'urgence EAU (Sogest) : 09 77 40 11 24
N° d'urgence assainissement Sivom :
- Pendant les heures de bureau : 03 89 43 21 30
- Entre 17h et 8h samedi, dim. et jours fériés SUEZ : 0977 401 124
Centre antipoison Strasbourg : 03 88 37 37 37
SOS Mains Clinique Diaconat Roosevelt Mulhouse : 03 89 32 55 07
Canicule infos service : 0 800 06 66 66
Pour connaître les pharmacies de garde les plus proches : 3237

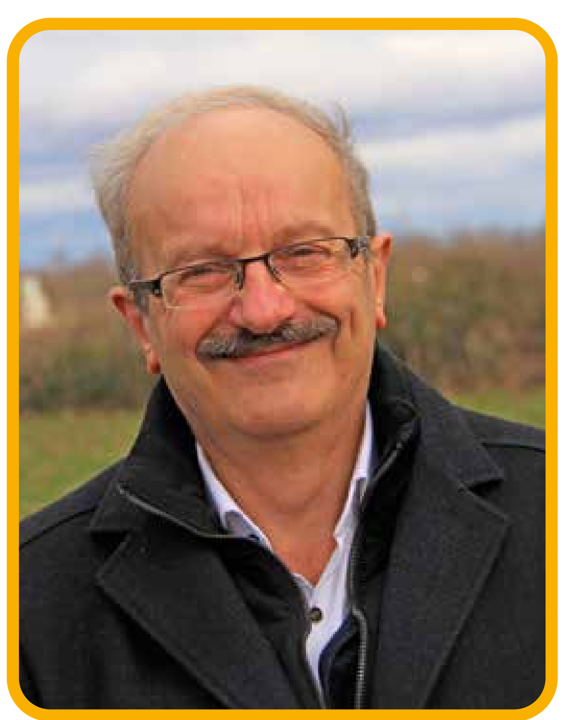
Crédits photos : équipe municipale, m2A, Adobe Stock
Nombre de tirages : 1 900
Fréquence de publication : annuelle
Impression : Imprimerie Centrale Mulhouse

Edito

Chères citoyennes et citoyens, il me paraît nécessaire de rappeler en ce début d'été que l'année 2022 a été marquée par une intensification des phénomènes dûs au changement climatique dans le monde. En France, depuis 2015 les canicules sont de plus en plus longues et fréquentes. L'an passé nous avons connu trois épisodes caniculaires dont l'un dès le mois de mai. Ces vagues de chaleurs ont des conséquences sur la nature avec des épisodes de sécheresse, de feux de forêts qui impactent fortement les écosystèmes et l'agriculture mais aussi notre santé puisque 6% de décès supplémentaires ont été enregistrés.

En Alsace, malgré notre nappe phréatique, nous avons subi des restrictions d'usage de l'eau. **Le changement climatique est là et bien là.**

Il est dû essentiellement aux activités humaines, qui produisent des gaz à effet de serre: gaz carbonique, méthane et protoxyde d'azote. Le transport, le chauffage, la climatisation des bâtiments sont les plus impactants sur le climat.



En 2022 les glaciers des Alpes européennes qui alimentent fleuves, rivières et nappes ont battu des records de fonte. En 20 ans ils ont perdu 30 % de leur volume. Selon le bureau de recherches géologiques et minières (BRGM) 68 % des nappes françaises restent dans un état préoccupant malgré les pluies printanières.

2023 est déjà marquée par la sécheresse dans différentes régions comme les Pyrénées-Orientales où les restrictions d'usage de l'eau sont déjà mises en œuvre. Seuls les prélèvements à usage prioritaire sont autorisés: santé, sécurité civile, eau potable, salubrité. L'agriculture en est exclue, ce qui aura pour effet une diminution du rendement agricole et l'augmentation des prix de certains fruits et légumes.

Nous avons chacun à notre niveau une partie de la solution pour lutter contre le changement climatique: consommer mieux, limiter le gaspillage alimentaire, économiser l'eau, optimiser nos déplacements...

La guerre en Ukraine a eu un impact considérable sur le prix de l'énergie. Depuis, le prix baisse régulièrement mais l'impact sur le coût de tous les produits est important et son corollaire, la baisse du pouvoir d'achat, nous impacte tous.

La commune subit de plein fouet la hausse des prix des produits dûe à l'inflation et la hausse de l'énergie car elle ne bénéficie ni du bouclier tarifaire ni d'aucune aide. En 2023, le prix du gaz a été multiplié par 9 et atteint 186 € le mégawattheure. Ainsi, le budget prévisionnel de l'énergie augmente de 200 000 € pour atteindre 360 000 € ce qui réduit d'autant nos investissements. J'espère que les négociations à venir nous permettront d'obtenir pour 2024 des prix raisonnables. De multiples actions ont été entreprises afin de réduire nos consommations: isolation de bâtiments, rénovations des chaufferies, régulation de la température à 19°, contrôle des programmes de chauffage, mise en œuvre de l'extinction partielle de l'éclairage public... **Malgré ces charges supplémentaires sur le budget communal, le conseil municipal, conscient de l'impact du coût de l'énergie et de l'inflation sur le budget des ménages, a décidé de ne pas augmenter les impôts cette année.**

Notre budget de fonctionnement très contraint nous permet tout de même de maintenir nos budgets par services: scolaire, sécurité civile, associations, sport et culture...

Nos investissements quant à eux sont priorisés dans le but de réduire nos coûts énergétiques et par là même de réduire notre impact sur l'environnement mais aussi d'améliorer votre qualité de vie. Je pense particulièrement à la future aire d'activités intergénérationnelle rue des Acacias, aux plantations d'arbres du début d'année en différents endroits qui fourniront dans quelques années des îlots de fraîcheur appréciables.

Je vous souhaite de belles vacances en famille, entre amis, de prendre soin de vous et de la santé de notre planète.

Jean-Paul JULIEN, *Maire*

Vie municipale

TERRE DE JEUX

A l'occasion du J-500 avant les jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, M2a a mobilisé les communes de son territoire autour d'une proposition : parcourir 500 km à pied, vélo, rollers ou trottinette, en l'ouvrant à tous les publics, entre le 11 et 14 mars 2023.

Record battu avec 46901,2 km recensés sur 25 communes.

Bollwiller a également été labellisé, 1247,24 km ont été parcourus par :

- 9 classes des écoles, les Tilleuls et les Mouettes, 190 élèves, 10 instituteurs et institutrices, 12 bénévoles
- des résidents de l'EHPAD" Manoir d'Argenson" : 76 km parcourus par 25 résidents et 10 accompagnants
- l'IME (Institut médico éducatif) : 6,40 km, 6 jeunes et leurs les accompagnants
- la MAS (Maison d'accueil spécialisé) : 36,90 km par 3 groupes de 14 personnes et le professeur de sport
- la MJC Centre Social : 63,60 km, 15 participants

La marche du 11 mars, départ MJC a réuni 12 participants. 143 km ont été parcourus.

14 participants ont parcouru en individuel 144 km.

Bravo et merci à toutes et tous pour votre participation.

Des actions sportives seront menées tout au long du calendrier olympique.

Alescio GRAZIELLA, Pancallo CLAUDETTE
Les conseillères déléguées







JOURNÉE CITOYENNE

A l'instar des années précédentes et tout comme 25000 autres communes de France,Bollwiller organisera la **12ème édition de sa journée citoyenne le samedi 30 septembre 2023**.

RDV à la MJC à 7h45 pour la répartition dans les différents ateliers

Cette journée doit permettre à chaque habitant volontaire, quels que soient son âge ou ses aptitudes, de devenir acteur pour sa collectivité en prenant part à des réalisations concrètes. Ce temps de partage favorise l'implication de chacun dans une citoyenneté active, tout en renforçant les liens entre les participants. Ce « faire ensemble » participe d'une dynamique de consolidation du vivre ensemble tout au long de l'année.





Comment s'inscrire ?

En déposant le talon réponse ci-joint dans la boîte aux lettres de la mairie ou par mail :

accueil@mairie-bollwiller.fr

ou par internet sur le site de la mairie RUBRIQUE JOURNEE CITOYENNE

A l'issue de la matinée de travail, nous vous proposerons un apéritif déjeunatoire dans la cour de la MJC vers 12H15.



TALON RÉPONSE

(À retourner svp en mairie dès que possible pour une bonne organisation et au plus tard le 20 septembre 2023)

Nom : .... Prénom : ....

Adresse:..Téléphone:...... /......./......./....../......

Adresse mail : ....@................................

Nom et prénoms des participants et âge (pour les enfants) et atelier choisi :

Nom et prénom : .... Age : .... Préciser l'atelier choisi : ....

Nom et prénom : .... Age : .... Préciser l'atelier choisi : ....

Nom et prénom : .... Age : .... Préciser l'atelier choisi : ....

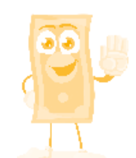
1. Espaces verts (entretien, désherbage, plantation…)
2. Atelier bois
3. Peinture bâtiments, mobilier urbain.
4. Maçonnerie
5. Atelier pour enfants
6. Préparation de l'apéritif dînatoire
7. Décoration de Noël des personnes âgées
8. Autres propositions : ....

DROIT A L'IMAGE : OUI NON

SERA PRÉSENT AU REPAS: OUI NON

Signature :

Décisions du Conseil Municipal



DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ANNÉE 2022

Séance du 15 juin 2022

Tarifs cimetière : actualisation des tarifs 2022

Les élus ont voté l'actualisation des tarifs au cimetière.

Intervention de l'EPF d'Alsace et autorisation du Maire à signer la convention de portage foncier

Le Conseil Municipal a décidé de demander à l'EPF d'Alsace d'acquérir et de porter le bien situé rue de Feldkirch figurant au cadastre section 8 numéro 102, d'une superficie de 00 ha 11 a 06 ca, consistant en un terrain nu, en vue d'y réaliser une réserve foncière permettant, par une maîtrise foncière publique, de garantir un accès à la zone d'urbanisation future (dénommée Orientation d'Aménagement Programmée « Vergers » du PLU).

Mandat spécial pour déplacement d'un élu

Les élus ont décidé de donner mandat spécial à un adjoint au Maire pour son déplacement à Dijon dans le cadre du Congrès du Réseau Francophone des Villes Amies des Aînés les 6 et 7 juillet 2022 et a décidé que les frais inhérents à cette mission lui seraient remboursés sur la présentation d'un état de frais.

Forêt communale : programme des travaux d'exploitation avec état prévisionnel des coupes et programme des travaux patrimoniaux.

Le Conseil Municipal a validé le programme des travaux d'exploitation avec état prévisionnel des coupes ainsi que le programme des travaux d'exploitation pour 2022.

Décision budgétaire modificative n°1 au budget communal 2022

Les élus ont adopté une décision budgétaire modificative au budget communal 2022.

Mise à jour du plan des effectifs

Le Conseil Municipal a ajouté au plan des effectifs le grade de rédacteur principal de 1ère classe.

Désaffectation et déclassement d'un terrain communal rue des Acacias

Les élus ont décidé la désaffectation et le déclassement du terrain communal rue des Acacias cadastré section 7 n° 553/225.

Instauration de servitudes de passage rue des Acacias au profit de la parcelle cadastrée section 7 n°553/225

Le Conseil Municipal a approuvé l'instauration d'une servitude de passage sur la parcelle communale cadastrée section 7 n° 555/225 pour l'accès à la parcelle cadastrée section 7 n° 553/225 et l'instauration d'une servitude de passage des réseaux en souterrain sur la parcelle communale cadastrée section 7 n° 555/225 pour la viabilisation de la parcelle cadastrée section 7 n° 553/225.

Cession d'un terrain communal rue des Acacias : prolongation du délai de passation de l'acte de vente

Les élus ont décidé de prolonger le délai initial de 6 mois fixé par délibération du Conseil Municipal du 15 février 2022 pour la passation de l'acte de vente de la parcelle cadastrée section 7 n° 554/225, et conditionnant la cession de ladite parcelle, d'un délai de 6 mois supplémentaires, soit jusqu'au 15 février 2023.

Instauration de servitudes de passage rue des Acacias au profit de la parcelle cadastrée section 7 n° 554/225

Le Conseil Municipal a approuvé l'instauration de deux servitudes de passage sur la parcelle communale cadastrée section 7 n° 555/225 pour l'accès à la parcelle cadastrée section 7 n° 554/225 et l'instauration d'une servitude de passage des réseaux en souterrain sur la parcelle communale cadastrée section 7 n° 555/225 pour la viabilisation de la parcelle cadastrée section 7 n° 554/225.

Séance du 21 septembre 2022

Rapport annuel 2021 : service de l'eau

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel du délégataire relatif au service de l'eau pour l'année 2021.

Tarifs des mini-tombes au cimetière

Les élus ont voté les tarifs des mini-tombes au cimetière.

Demande de subvention exceptionnelle de l'Association Mémoire et Histoire des Tombes Roumaines en France

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer une subvention exceptionnelle d'un montant de 200 € à l'Association Mémoire et Histoire des Tombes Roumaines en France.

Charte pour la production et la rénovation du logement aidé public sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération

Les élus ont approuvé le projet de charte sous réserve que soit modifié l'engagement n°4 des bailleurs sociaux afin que la Commune soit contactée pour toute modification d'opération en nombre de logements et pas uniquement pour « toute modification d'opération de plus ou moins 20 % en nombre de logements, en termes de typologie et de nombre de logement par rapport au projet initialement retenu dans la programmation, devra être soumise pour accord à la commune concernée » comme indiqué dans la charte.

Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à compter du 7 novembre 2022 jusqu'au 16 juin 2023 inclus et a pris acte que cet agent assurera des fonctions de soutien scolaire pour une durée hebdomadaire de service de 3h20.

Séance du 14 décembre 2022

Autorisation de mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget

Le Conseil Municipal a autorisé le Maire à mandater les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif communal 2023, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget précédent.

Transfert de la compétence eau – Dissolution du budget annexe M49 de l'eau

Les élus ont approuvé la dissolution du budget annexe M49 eau existant au 31/12/2022 et ont approuvé les modalités de prise en charge des dépenses liées à un service fait antérieurement au 1er janvier 2023.

Convention de délégation du Service Minimum d'Accueil des élèves des écoles de Bollwiller

Le Conseil Municipal a approuvé la convention de délégation du Service Minimum d'Accueil des élèves des écoles de Bollwiller avec la MJC-CSC.

Convention de prestations de services relatives à l'accessibilité des sites et services numériques

Les élus ont approuvé la passation d'une convention de prestations de services relatives à l'accessibilité des sites et services numériques avec m2A.

Décision budgétaire modificative n°2 au budget communal 2022

Les élus ont adopté une décision budgétaire modificative au budget communal 2022.

Tarifs 2023

Le Conseil Municipal a voté les nouveaux tarifs et redevances à appliquer à compter du 1er janvier 2023.

Convention relative à l'implantation d'un Relais Information Service (RIS) sur le territoire de la Commune de Bollwiller

Les élus ont approuvé la convention relative à l'implantation d'un Relais Information Service (RIS) sur le territoire de la Commune de Bollwiller

Demande de subvention dans le cadre du GERPLAN : plantation d'arbres en ville

Le Conseil Municipal a approuvé la fourniture et la plantation d'arbres en ville et a décidé de solliciter l'admission de ces acquisitions au bénéfice d'une aide financière dans le cadre du GERPLAN.

Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale – Convention de financement pour les communes de m2A

Les élus ont autorisé le Maire à solliciter des subventions concernant l'installation d'horloges astronomiques et de panneaux photovoltaïques dans le cadre du Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale.

Mise à jour du plan des effectifs

Le Conseil Municipal a ajouté au plan des effectifs le grade d'adjoint d'animation principal de 1ère classe.

Augmentation des taux de cotisation au 1er janvier 2023 pour la protection sociale complémentaire risque « prévoyance »

Les élus ont pris acte des nouveaux taux de cotisations applicables au 1er janvier 2023 dans le cadre de la convention de participation relative à la protection sociale complémentaire risque « prévoyance ».

Intervention d'une bénévole à la bibliothèque : convention de bénévolat

Le Conseil Municipal a approuvé une convention de bénévolat dans le cadre de l'intervention d'une bénévole à la bibliothèque.

Désignation d'un délégué titulaire au sein du bureau de l'Association Foncière de Bollwiller

Les élus ont décidé de désigner Monsieur Mario PRIMUS en qualité de délégué titulaire au sein du bureau de l'Association Foncière de Bollwiller.

Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité

Le Conseil Municipal a décidé de procéder au recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité à compter du 3 janvier 2023 jusqu'au 7 juillet 2023 inclus et a pris acte que cet agent assurera des fonctions d'agent d'entretien pour une durée hebdomadaire de service de 4h00.

Mise à disposition d'un agent communal au profit de l'Association Foncière de Bollwiller – Signature d'une convention

Les élus ont approuvé la conclusion d'une convention de mise à disposition d'un agent communal au profit de l'Association Foncière de Bollwiller.

Vœu relatif au Lycée des Métiers Charles-de-Gaulle de Pulversheim

Le Conseil Municipal a décidé de soutenir le projet de m2A de proposer à la Région Grand Est la mise en place d'un comité de pilotage réunissant la commune de Pulversheim, les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les chambres consulaires et tout autre partenaire concerné, afin de travailler ensemble à l'avenir de cet établissement (de ses filières et de sa cuisine centrale) et de construire ensemble un projet pour la pérennité du site et du développement de la commune.

DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ANNÉE 2023

Séance du 16 février 2023

Débat d'orientation budgétaire 2023

Les élus ont pris acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire 2023.

Budget scolaire 2023

Les élus ont adopté le budget scolaire pour l'année 2023 s'agissant des écoles maternelles et de l'école élémentaire.

Compte rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil Municipal

Le Conseil municipal a pris acte de ces décisions dans les domaines des actions en justice, des lignes de trésorerie et de la conclusion et de la révision du louage de choses.

Rapport d'activités m2A 2021

Les élus ont pris acte de la présentation de ce rapport.

Intervention d'une bénévole à la bibliothèque : convention de bénévolat

Décisions du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal a approuvé la conclusion d'une convention de bénévolat relative à l'intervention d'une bénévole à la bibliothèque.

Plateforme « e-services.mulhouse-alsace.fr » : constitution d'un groupement de commandes pour le développement de services numériques

Les élus ont approuvé l'adhésion à ce groupement de commandes et ont approuvé la passation de la convention constitutive de ce groupement.

Motion de soutien à la Brigade Verte

Le Conseil Municipal a affirmé son indéfectible attachement au fonctionnement de la Brigade Verte, structure qui a fait ses preuves depuis plus de 30 ans de par la diversité de ses missions, sa capacité d'adaptation aux exigences diverses, ainsi que par sa proximité et sa disponibilité au service des élus et de la population et a affirmé sa volonté de préserver le corps de gardes champêtres, et ses particularités, dont la présence s'avère particulièrement utile pour répondre et résoudre de nombreuses problématiques rencontrées par les Maires, notamment ruraux, face à la montée des incivilités et d'une délinquance rurale aux multiples facettes. Par leur connaissance fine de la population locale et de la géographie communale, ils démontrent quotidiennement leur utilité dans de nombreux domaines, y compris du lien social.

Séance du 29 mars 2023

Approbation du compte administratif communal 2022 :

Dépenses de fonctionnement : 2 508 837,55 €
Recettes de fonctionnement : 2 883 735,34 €
Excédent de fonctionnement : 374 897,79 €
Dépenses d'investissement : 744 954,03 €
Recettes d'investissement : 799 524,14 €
Excédent d'investissement : 54 570,11 €

Approbation du compte de gestion communal 2022 :

Le compte de gestion communal 2022 a été adopté.

Approbation du Compte Administratif du service « eau » 2022 :

Dépenses de fonctionnement : 37 502,73 €
Recettes de fonctionnement : 108 297,54 €
Excédent de fonctionnement : 70 794,81 €
Dépenses d'investissement : 114 429,64 €
Recettes d'investissement : 91 509,84 €
Déficit d'investissement : 22 919,80 €

Approbation du compte de gestion du service « eau » 2022 :

Le compte de gestion du service « eau » 2022 a été adopté.

Affectation des résultats du compte administratif du service « eau » 2022 et du compte administratif communal 2022

Les élus ont décidé de l'affectation de ces résultats au budget communal.

Budget primitif 2023 : plan des effectifs

Le plan des effectifs a été approuvé par le Conseil Municipal.

Embauche de personnel saisonnier

Les élus ont adopté l'embauche de personnel saisonnier.

Budget primitif 2023 : régime indemnitaire

Le Conseil Municipal a adopté le régime indemnitaire applicable au personnel communal.

Budget primitif 2023 : vote des taux d'imposition

Le Conseil Municipal a voté les taux pour l'année 2023 aux niveaux suivants :

Désignation des taxes	Taux de 2022
Taxe d'habitation	11,97 %
Foncier bâti	29,46 %
Foncier non bâti	56,09 %

Budget primitif 2023 : vote des subventions aux associations

Les élus ont approuvé les subventions à verser aux associations en 2023.

Budget primitif 2023 : redevance d'occupation du domaine public - Orange

Le Conseil Municipal a fixé la redevance d'occupation du domaine public de Orange à 3 395,68 € pour l'année 2023.

Budget primitif 2023 : redevance d'occupation du domaine public - Caléo

Le Conseil Municipal a fixé la redevance d'occupation du domaine public de Caléo à 759 € pour l'année 2023.

Budget primitif 2023 : adoption du document budgétaire général

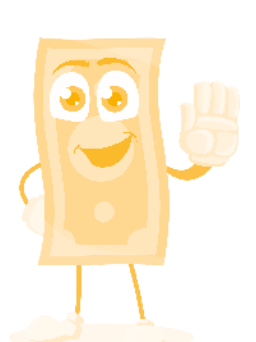
Le budget s'équilibre en fonctionnement à 2 634 904,75 € et en investissement à 936 282,40 €.

Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux :

Les élus ont approuvé un projet d'aménagement d'un espace d'activités sportives intergénérationnel et ont sollicité l'admission de cet aménagement au bénéfice de la DETR pour l'exercice 2023.

Demandes de subventions relatives à la rénovation de luminaires

Le Conseil Municipal a validé l'opération de rénovation de luminaires sur mâts existants dans diverses rues de la Commune et a autorisé le Maire à solliciter des subventions auprès du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Haut-Rhin, de la Collectivité Européenne d'Alsace et de l'Etat.



Finances

BUDGET 2023

Dans sa séance du 29 mars 2023, le Conseil Municipal de Bollwiller a voté le budget communal de l'exercice 2023.

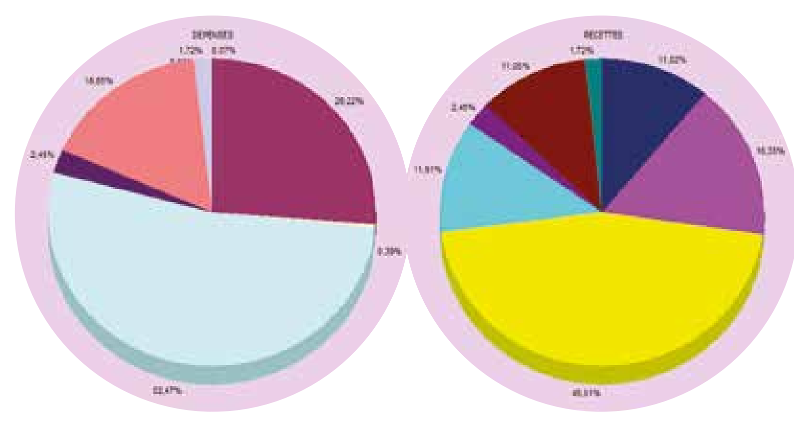
La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 2 634 904,75 € et la section d'investissement à 936 282,40 €.

La section d'investissement inclut notamment les opérations suivantes :
Luminaires (70 000 €),
Extension du parking de la gare (34 788 €),
Aménagement du cimetière (35 000 €),
Plantation d'arbres (7 400 €),
Aménagements de sécurité (34 000 €),
Espace d'activités intergénérationnel (86 000 €),
Désherbeurs mécaniques (22 000 €),
Bancs (15 000 €),
Panneaux photovoltaïques (30 000 €),
Horloges astronomiques (5 000 €),
Luminaires écoles (24 500 €),
Autres bâtiments publics (21 000 €).

Les travaux d'économie d'énergie représentent 129 500 €.

Dépenses 2022 par service:
Politique scolaire : 475 832 €
Politique sportive et jeunesse : 223 474 €
Politique associative salle polyvalente : 24 899 €
Politique associative Club house : 20 871 €
Politique culturelle (Bibliothèque/ludothèque) : 87 061 €
Politique de sécurité civile : 78 051 €

Dépenses et recettes prévisionnelles d'investissement



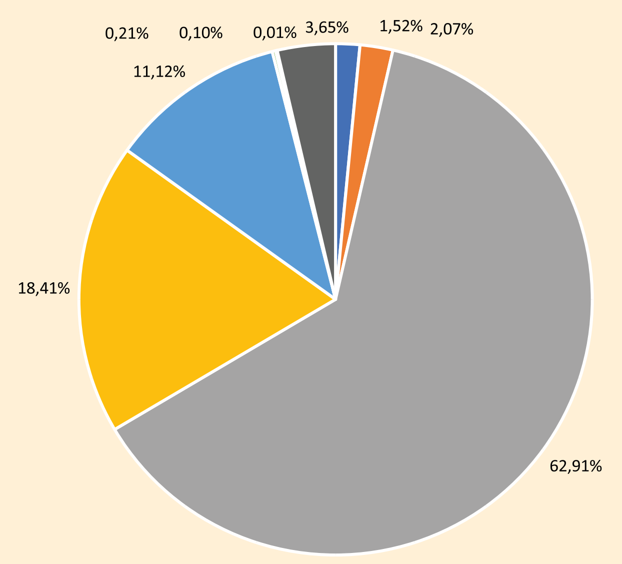
13	Subventions d'investissement reçues	900,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	320 800,00 €
20	Immobilisations incorporelles	4 728,00 €
21	Immobilisations corporelles	641 844,00 €
45	Comptabilité distincte rattachée	30 000,00 €
001	Déficit d'investissement reporté	203 677,33 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400,00 €
041	Opérations patrimoniales	21 000,00 €
	TOTAL DEPENSES	**1 223 349,33 €**
10	Dotations, fonds divers et reserves	556 743,23 €
13	Subventions d'investissement reçues	145 656,00 €
45	Comptabilité distincte rattachée	30 000,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	134 769,75 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	200 000,00 €
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	135 180,35 €
041	Opérations patrimoniales	21 000,00 €
	TOTAL RECETTES	**1 223 349,33 €**

Dépenses de fonctionnement 2023

30,68% · 45,75% · 0,19% · 14,77% · 1,39% · 1,56% · 0,55% · 5,01% · 0,10%

- 011 Charges à caractère général 808 650 €
- 014 Atténuation de produits 5 000 €
- 66 Charges financières 35 000 €
- 023 Virement à la section d'inv. 14 595,91 €
- 68 Dotation provisions 2 669,84 €
- 012 Charges de personnel 1 205 900 €
- 65 Autres charges de gestion courante 389 600 €
- 67 Charges exceptionnelles 41 397,41 €
- 042 Opérations d'ordre 132 091,59 €

Recettes de fonctionnement 2023



- 013 Atténuation de charges 40 000 €
- 73 Impôts et taxes 1 657 500 €
- 75 Autres produits de gestion courante 293 000 €
- 78 Reprises sur provisions 2 669,84 €
- 002 Excédent de fonctionnement reporté 96 334,91 €
- 70 Produits des services 54 600 €
- 74 Dotations et subventions 485 000 €
- 77 Produits exceptionnels 5 400 €
- 042 Opérations d'ordre 400 €

Bien vivre ensemble



LES RÈGLES ÉLÉMENTAIRES DU "BIEN VIVRE ENSEMBLE"

Les beaux jours arrivent enfin et avec eux les plaisirs de la vie à l' extérieur. Mais pour que cela reste un plaisir pour chacun, il faut aussi " bien vivre ensemble"...

Concrètement, qu'est ce que cela signifie.

C'est tout d'abord respecter la tranquillité de ses voisins lorsqu'on est sur sa terrasse, au bord de sa piscine, lorsque l'on entretient son jardin ou encore lorsqu'on est propriétaire d'un ami à 4 pattes. Ainsi, **ne laissez pas aboyer votre chien cela pourrait devenir très vite insupportable** pour le voisinage.

Le "bien vivre ensemble" nécessite également le respect des règles concernant les nuisances sonores.

Celles-ci sont strictement réglementées par un arrêté municipal du 06 décembre 1996 qui stipule, que l'utilisation d'engins équipés de moteurs thermiques pour le bricolage ou le jardinage est autorisée du lundi au samedi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30, mais interdite les dimanches et jours fériés toute la journée.

Sont également interdits de 19h30 à 8h00, tous travaux entraînant des nuisances sonores dans le cadre des activités professionnelles à l'intérieur des locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans une propriété privée.

En cas de non-respect de ces règles, les agents de la Brigade Verte sont habilités à dresser un procès-verbal pouvant entraîner des conséquences juridiques pour les contrevenants. Il existe un proverbe qui dit : **« ne fait pas à autrui ce que tu n'aimerais pas que l'on te fasse »**. En respectant ces quelques principes, chacun d'entre nous passera de bons moments dans son espace de vie.

Bertrand MORGENTHALER,
Adjoint à l'urbanisme et à la sécurité



LOGEMENTS AIDÉS

Dans le contexte économique actuel d'inflation et de difficultés à obtenir un prêt, les projets en cours permettront aux familles les plus fragiles de se loger dignement.

A Bollwiller 80% de la population est éligible au logement social. Compte tenu des réalisations précédentes et de celles en cours, la commune est exonérée de pénalité jusqu'en 2025. Cette exonération de pénalité permet d'économiser 192 000 € sur 6 ans sur la base de la pénalité de 32 000 € en 2019.

Les logements locatifs sociaux sont désignés selon les conditions de financement octroyées aux bailleurs sociaux, PLAI, PLUS, PLS.

Le logement de type PLAI financé par un prêt locatif et d'intégration permet aux personnes en grande difficulté économique et sociale de se loger. Le type PLUS financé par un prêt locatif à usage social répond à un objectif de mixité sociale. Enfin, le type PLS financé par un prêt locatif social est attribué aux classes dites moyennes. Le ménage composé d'au moins une personne en situation de handicap bénéficie d'un surclassement.

Pour accéder à un logement à loyer modéré le locataire doit justifier de ressources inférieures à des plafonds réglementés suivant le type de logement et de la composition du ménage (voir tableau ci-dessous).

Type de logement	Revenu annuel maxi pour une personne	Revenu annuel maxi 2 personnes	Revenu annuel maxi 3 personnes	Revenu annuel maxi 4 personnes
PLAI	12 032€	17 531 €	21 082 €	23 457 €
PLUS	21 178€	29 217 €	35 135 €	42 417 €
PLS	28 441€	37 982 €	45 676 €	55 412 €
PSLA accession	26 921€	35 899 €		46 014 €

Les logements de type PSLA (location-accession) favorisent l'accession à la propriété des personnes modestes.

Cette possibilité intéressante est peu proposée par les communes et les bailleurs car le logement perd son statut de logement aidé cinq ans après l'acquisition.

Les avantages sont multiples : taux de TVA de 5,5 %, exonération de la taxe foncière pendant 15 ans, pas d'appel de fond, frais de notaire réduit mais aussi une sécurisation pour l'acquéreur en cas d'accident de la vie (décès, chômage, divorce).

Un programme de location accession est en cours à Bollwiller rue des Tulipes.

Opérations en cours à Bollwiller rue des Tulipes

- **Société Alila :**

Les travaux sont arrêtés depuis plusieurs mois, suite au dépôt de bilan du bureau d'étude d'opérations. D'après le responsable du programme, un bureau d'étude de Colmar a été missionné. Les travaux devraient reprendre dans les prochains temps pour une durée de 14 mois. La livraison est prévue en octobre 2024.

- **Société Amétis :**

Ce programme de 43 logements, 14 T2, 18 T3, 11 T4 sera disponible en 2025.

Jean-Paul JULIEN, *Maire*





Etat civil

NAISSANCES 2022

FREY Arthur 11/01/2022
REBOUS KHALDOUN Eryne 11/01/2022
DUNDAR Adil 12/01/2022
RESCH Emy 15/01/2022
SEMIENCZUK GARGOWITSCH Jelenna 17/01/2022
HERRMANN Ewan 20/01/2022
WOOCK Téa 20/01/2022
LE KAIM Elly 05/02/2022
MABROUK Naïm 10/02/2022
PARVAUD Pierre 16/02/2022
SURACE Alessandro 16/02/2022
ROSSITTO Lissandro 23/02/2022
BECKER Evann 28/02/2022
ERHARD Léna 16/03/2022
AHMETOVIC Alena 19/03/2022
KOCH Louka 29/03/2022
SCHAERR Jules 29/03/2022
ACHBAKH Jennah 05/04/2022
ANDRé Lucas 14/04/2022
BEN TAHIR Issam 14/04/2022
MULLER Soan 19/04/2022
GILLET KEMPF Naomy 22/04/2022
GROSJEAN Roxane 06/05/2022
KOENIG LE CLAINCHE Alix 07/05/2022
VENANCIO Timéo 08/05/2022
MARULLI Valerio 14/05/2022
SYLLA PEREZ Lyam 19/05/2022
FALLECKER Liv 29/05/2022
MILANDRE Alexis 31/05/2022
OTT Capucine 13/06/2022
DRIDI Ilyan 20/06/2022
HEMMERLIN Solveig 01/07/2022
LEICHT Luna 03/07/2022
GRASSELER Julia 05/07/2022
LA FERRARA Emilio 17/07/2022
TOY VONFELT Evan 20/07/2022
BOURGOIN LATA Warren 16/08/2022
PANEQUE Lucia 24/08/2022
SCHRAEN Abigaëlle 26/08/2022
VANOLI TREILLE-BRET Maura 27/08/2022
EMIRO Livia 03/09/2022
BOUTANTIN Liya 08/09/2022
ADERBACHE Lya 13/09/2022
COURTOT Owen 18/09/2022
KUENTZLER Timeo 30/09/2022
MULLER WALTHER Eulalie 06/10/2022
MULLER Gino 18/10/2022
CORRALES Yoann 25/10/2022
LACOUTURE Eden 27/10/2022
SALM Ben 27/10/2022
MIGALE Gioia 31/10/2022
MAKHTOUR Leïla 01/11/2022
SCHEFFEL Lyana 09/12/2022
STUDER AMAT Lise 11/12/2022
PREVOT MARLOT Mya 21/12/2022
MÉSERAY Livio 22/12/2022

MARIAGES 2022

Michel BAERENZUNG et Nathalie SCHNEIDER ....le 25.06
Joël LALLEMAND et Séverine FREYHEIT ....le 02.07
Thomas MICHELETTO et Cindy DUPARCHY ....le 02.07
Philippe DAHY et Karine CAMEROTA ....le 09.07
Jean-Christophe RAMSAMY et Elodie GLUCK ....le 09.07
Frédéric LASEK et Marjorie MULLER ....le 16.07
Benjamin SCHILLING et Sophie RITT ....le 16.07
Florian FRIEH et Laura FÖRNBACHER ....le 23.07
Eugène BEHRA et Marie-Paule GARD ....le 30.07
Trayan PEUCKERT et Sandra MARAY ....le 30.07
Ludovic MARTIN et Emilie FIOUX ....le 20.08
Marceau DARLEUX et Marie ORTHWEIN ....le 17.09
David ZEMAN et Aurélia MENDELEWSKI ....le 17.09
Jérémy TAMAS et Marie-Axelle MORAVCIK ....le 20.09
François WEISS et Annick DAROS ....le 24.09
Edouard VISSE et Vincent HAMMEL ....le 18.11
Aurélien SCHMITT et Claire GONZALEZ ....le 19.11

DÉCÈS 2022

OESTERLÉ Jean 01/01/2022
PEZZANO née BIASUTTO Alice 01/01/2022
TYRLIK Jacques 05/01/2022
FABIANSKI née KUCINSKI Maria 10/01/2022
SCHWIN Frédéric 12/01/2022
PITAS née GOLLENTZ Albertine 19/01/2022
FUCHS née HEGELEN Anne-Marie 30/01/2022
WIGNO née FILLINGER Hélène 30/01/2022
VECCHIATO Lino-Doreto 11/02/2022
PATTY née WEISS Marie 16/02/2022
WERNER née BARB Hélène 12/03/2022
HUK Louis 01/04/2022
GREGORC née GRESS Hélène 02/04/2022
DEBENATH née FLECK Monique 09/04/2022
BIALEK Edouard 09/04/2022
HERRMANN Jean-Claude 13/04/2022
SIMON née WATHELET Jeannine 16/04/2022
LEFEBVRE Raymond 20/04/2022
JUX Anne-Marie 24/04/2022
LUZI Denis 28/04/2022
DIRRINGER née ILTIS Anne-Marie 04/05/2022
ZUSATZ née MUTZIG Irène 16/05/2022
LEHMANN Armand 25/05/2022
BARAN Jean 20/06/2022
SCHMITT née RECEVEUR Josiane 05/07/2022
LAUGEL Richard 28/07/2022
MAYET née VOGEL Suzanne 30/07/2022
HAUPTMANN Jérémy 08/08/2022
BEKALAREK Sigmund 17/08/2022
HERRMANN née MEYER Marie 26/08/2022
SCHULLER Claude 29/08/2022
ENGEL née GANGLOFF Lucie 08/09/2022
HICKENBICK Joseph 09/09/2022
CYBULSKI Jean 29/09/2022
AMM née RAUNER Gilberte 04/10/2022
BAK née ROESS Jeanne 09/10/2022
REIFF née DECKER Marie 19/11/2022
FONTANA Pierre 21/11/2022
GEBAUER Christophe 06/12/2022
OBERLE Daniel 09/12/2022
BAESLE née JOB Fanny 11/12/2022
KROL François 18/12/2022
SUTER née MULLER Carmen 19/12/2022
COTIN Christian 30/12/2022

Bien vieillir ensemble

LE GUIDE SENIORS EST ARRIVÉ !



Nous avons le plaisir de vous informer que le guide seniors « Bien vieillir à Bollwiller» est désormais disponible au service accueil de la mairie. Une version numérique est également consultable sur bollwiller.fr.

Plus d'un cinquième de la population de Bollwiller a plus de 60 ans. Nous nous sommes engagés à donner une véritable place à la participation citoyenne de nos seniors. L'assemblée des seniors a donc pris place dans la vie locale depuis mars 2022, et participe activement à l'élaboration de projets communaux.

Au travers de ce guide, réalisé en collaboration avec nos aînés, et que nous mettons pour la première fois à votre disposition, nous avons souhaité, d'une part, répondre à un besoin exprimé à l'occasion des consultations de 2021/2022 et d'autre part, apporter des informations complètes et justes sur les activités et les services spécifiques et adaptés aux attentes quotidiennes de nos aînés.

Au fil des pages, vous retrouverez ainsi toutes les adresses et les numéros utiles des professionnels qui pourront vous écouter et vous apporter leur aide.

Autant de contacts qui vous permettront, à vous et vos proches, de mieux vivre le quotidien et bien vieillir sur notre territoire.

Enfin, ce guide doit pouvoir s'enrichir grâce à vos contributions et suggestions de thématiques non abordées qui pourraient vous être utiles. Alors, n'hésitez pas à revenir vers nous en contactant le service accueil de la mairie.

Bonne lecture !

Daniel VONTHRON,
Adjoint au Maire

SERVICE CIVIQUE

Bilan personnel

Bonjour, c'est Amandine, la jeune engagée en service civique solidarité seniors.

Je suis à Bollwiller depuis 3 mois. J'ai pu tout d'abord prendre mes marques au sein de la commune et de la MJC Centre Social.

J'ai commencé les appels grâce à une liste ou des seniors se sont inscrits en tant que personne vulnérable. Cela m'a permis d'établir les premiers contacts. J'ai alors pu faire mes premières rencontres à domicile, où je suis toujours très bien accueillie. Ainsi, j'ai pu faire la connaissance de 15 personnes, écouter leur histoire, échanger et jouer à des jeux de société avec eux.

Pour rappel, mes missions sont de lutter contre l'isolement et la solitude. Lors de mes visites, je remets un guide seniors qui contient les coordonnées importantes pour bien vieillir à Bollwiller.

Je peux me rendre à votre domicile pour discuter, vous accompagner dans vos démarches administratives (recherche d'une aide ménagère, portage de repas), pour recueillir vos besoins, pour sortir, se promener, pour jouer à des jeux de société et pour vous tenir au courant des événements de la commune. Il y a encore d'autres possibilités selon les demandes de chacun.

Malheureusement, ce n'est pas toujours simple de vous contacter par téléphone. Avec tous ces démarchages téléphoniques, beaucoup de personnes ne décrochent pas. **N'hésitez pas à contacter la mairie au 03 89 48 11 10 et à demander à Amandine, si vous êtes intéressés.**

Je me ferai un plaisir de discuter avec vous et de vous apporter des solutions si besoin.

Nous pouvons également nous retrouver à l'**activité jeux de société qui se déroule certains lundis après-midi de 14h à 17h à la MJC**.

Je suis également présente au **café intergénérationnel qui se tient à la MJC**.

Au plaisir de faire votre connaissance !

Amandine





Bien vieillir ensemble

ATELIER SOPHROLOGIE RELAXATION

Dans le cadre du soutien aux proches aidants (de seniors et/ou de personnes en situation de handicap) et en partenariat avec la Conférence des Financeurs, nous vous proposons de participer à un **cycle gratuit de 10 séances de 2h de sophrologie-relaxation** pour découvrir ou redécouvrir des techniques agissant à la fois sur le corps et l'esprit.

Vous pratiquerez la respiration consciente, la détente musculaire et mentale, des techniques de visualisation pour développer un état de bien-être au quotidien. Ceci dans une ambiance conviviale et bienveillante.

Les séances auront lieu mensuellement, le samedi de 9h à 11h, à la MJC Centre Social (22 rue de Soultz à Bollwiller) du 16 septembre 23 au 6 juillet 2024.

Les séances se veulent être mensuelles pour éviter un alourdissement de l'agenda et vous permettre de prendre, à votre tour, soin de vous.

Si vous êtes amené(e) à manquer une séance, soyez sans crainte car les exercices sont enregistrés et collectés sur une plate-forme de formation mise à votre disposition. Vous y retrouverez les éléments nécessaires pour un cheminement personnel en toute autonomie, entre les séances et à l'issue du cycle complet.

Un livret vous sera également remis en amont des séances afin de vous permettre de suivre les bénéfices apportés au fil des séances.

Renseignements et inscriptions : service accueil de la mairie au 03 89 48 11 10.

Le nombre de places est limité à 10 participants.

Daniel VONTHRON





SOPHROLOGIE RELAXATION

POUR LES PROCHES AIDANTS
DE PERSONNES ÂGÉES OU EN SITUATION DE HANDICAP

CYCLE DE 10 SÉANCES

ATELIERS GRATUITS





INITIATION À LA TABLETTE NUMÉRIQUE

L'atelier initiation à la tablette numérique s'adresse principalement à un public senior complètement novice dans l'utilisation des outils numériques. Les séances permettront aux participants de découvrir et s'approprier les principales fonctionnalités de la tablette numérique et de se familiariser avec les nouvelles technologies.

D'une manière générale, l'objectif poursuivi par cet atelier est de favoriser une meilleure autonomie et de lutter contre l'isolement. L'accès aux nouvelles technologies et à internet favorise le lien avec les cercles sociaux de la personne concernée, facilite sa participation à la vie citoyenne et renforce son sentiment d'appartenance à la société.

L'ambition de cet atelier vise également la création de liens sociaux entre les participants autour d'un but commun. L'atelier en groupe que nous vous proposons permet en effet d'encourager l'entraide, les échanges et la convivialité durant les séances.

Seront ainsi abordés au fil des séances les contenus suivants :

- **Séance 1 :** découverte de l'écosystème numérique et des tablettes
- **Séance 2 :** gestion multimédias : fichier, photos, vidéos, musique
- **Séance 3 :** découverte des notions et du fonctionnement d'internet
- **Séance 4 :** utilisation d'internet
- **Séance 5 :** messagerie électronique
- **Séance 6 :** messagerie instantanée
- **Séance 7 :** découverte des applications de vie quotidienne utiles
- **Séance 8 :** installer des applications (administratif, transport, santé, jeux….)
- **Séance 9 :** mise en pratique des notions apprises
- **Séance de bilan :** échanges, évaluation, satisfaction

Les places sont limitées et la priorité sera donnée aux premiers inscrits.

Les personnes s'inscrivant à cet atalier s'engagent à participer à toutes les séances.

Le prestataire SOS FUTUR apportera son propre matériel (tablettes, vidéoprojecteur, écran), ainsi que des routeurs pour internet.

Un carnet de bord personnel et des supports seront distribués afin que les participants puissent s'y référer à la maison.

Daniel VONTHRON



Bien vieillir ensemble

ATELIERS SENIORS

J'ai le plaisir de vous informer que nous proposerons à nouveau en partenariat avec SIEL BLEU à compter de la rentrée prochaine, les ateliers mémoire sur tablette tactile, équilibre et sophrologie. Ces ateliers complètent la liste des actions que nous mettrons également en œuvre à partir du 2ème semestre 2023 et que je vous invite à découvrir dans notre rubrique « bien vieillir à Bollwiller.

Grâce au soutien de la Conférence des Financeurs, ces ateliers seront gratuits.

Mémoire sur tablette tactile

L'activité Booste Mémoire est un programme axé sur le maintien et le renforcement de la mémoire chez les seniors. Un bon moyen pour découvrir ses propres capacités de mémorisation, et de solliciter l'ensemble des fonctions du cerveau de manière interactive tout en favorisant les relations sociales par l'activité du groupe



Objectifs :

- Préserver et/ou améliorer les capacités de mémorisation en stimulant toutes les formes de mémoire
- Être à l'aise avec l'outil numérique

Nombre de séances : 10
Durée : 1h30

Jour et horaires :
les lundis de 10h30 à 12h
Date de démarrage :
lundi 11 septembre 2023

Places limitées : 12 participants

Equilibre

35% des personnes de plus de 65 ans chutent au minimum une fois par an. Cet atelier peut réduire le risque des chutes grâce à des exercices spécifiques.



Objectifs :

- Stimuler les facteurs moteurs de l'équilibre
- Optimiser la marche
- Activer les chaînes musculaires permettant de se relever du sol
- Activer les réflexes de protection en cas de chute

Nombre de séances : 10
Durée : 1h30

Jour et horaires :
les lundis de 10h30 à 12h
Date de démarrage :
lundi 20 novembre 2023

Places limitées : 12 participants

Sophrologie

La sophrologie donne l'opportunité aux participants de se rassembler autour du thème de la santé et du bien-être. Cette activité propose à chaque personne un moment pour se retrouver en groupe, mais aussi avec soi-même, à travers des techniques de respiration, de visualisation ou encore des exercices dynamiques qui pourront répondre à un thème spécifique : confiance en soi, gestion des émotions, du stress, troubles du sommeil etc.



Objectifs :

- Améliorer son état de santé mental
- Renforcer et nourrir le positif en soi
- Meilleure connaissance de soi, de son schéma corporel

Nombre de séances : 10
Durée : 1h15

Jour et horaires :
les lundis de 10h30 à 11h45
Date de démarrage :
lundi 20 février 2024

Places limitées : 12 participants

Renseignements et inscriptions pour ces 3 ateliers : à compter du 15 juillet 2023 au service accueil de la mairie.

Atelier jeux

A la demande de nombreux seniors, nous avons également relancé cet atelier qui vient de débuter récemment le lundi après-midi de 14h à 17h à la MJC. Rummikub, scrabble, triominos et jeux de cartes vous attendent pour être partagés dans la bonne humeur.

Les prochaines séances se dérouleront le 10/7 et le 24/7 à 14h à la MJC Centre Social. A compter de septembre, l'activité « jeux » aura lieu les 1ers et 3èmes lundis de chaque mois. Dates : 4/9, 18/9, 2/10, 16/10, 6/11, 20/11, 4/12 et 18/12.

Renseignements et inscriptions les lundis concernés à 14h à la MJC Centre Social.

Daniel VONTHRON

Dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer, la MAIA Florival - Haute-Alsace de la Collectivité européenne d'Alsace organise, en partenariat avec le Comité Régional de Coordination de l'Action Sociale (CRCAS) AGIRC ARRCO, une manifestation gratuite, tout public, intitulée « Alzheimer ? Parlons-en ! ».

Le mardi 26 septembre 2023 de 14h à 17h

Médiathèque Espace Liberté - 7 rue de la liberté - 68190 ENSISHEIM

VIVRE SA RETRAITE AVEC HUMOUR

En avançant en âge, le quotidien apporte parfois son lot de petit tracas. Et, pourquoi ne pas en rire ?

« Vivre sa retraite avec humour », est un moment de divertissement que vous proposent « Atout Âge Alsace » et la troupe Acte 5 en partenariat avec la Conférence des Financeurs du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Au travers de petites scénettes, le célèbre duo de comédiens, Patricia Weller et Denis Germain, alias Bernadette et Jean-Claude, retrace avec beaucoup de tendresse et d'humour les scènes de la vie quotidienne d'un couple de retraités avec ses petits tracas en matière de mémoire, de relations de couples, de conduite automobile....

Le nombre de places est limité à 180 et nous priorisons les inscriptions des seniors habitant la commune.

Compte tenu du succès que remporte ce spectacle, je vous invite à remplir sans tarder le bulletin d'inscription joint au bulletin et à le déposer en mairie. Il vous sera alors remis un bon que vous présenterez à l'entrée de la salle du foyer Saint Charles, le 26 septembre.

« Hopla geis »

Daniel VONTHRON



Environnement

ECLAIRAGE PUBLIC

L'extinction partielle de l'éclairage public est opérationnelle depuis mi-avril conformément à notre objectif d'économiser l'énergie, préserver la santé humaine et l'environnement ainsi qu'au résultat du sondage réalisé l'année précédente.

La coupure de nuit a lieu de 22h30 à 5h30 du matin sauf le vendredi et le samedi de 23h à 6h30 afin de tenir compte d'une activité sociale prolongée en soirée et moindre le matin.

L'allumage de l'éclairage public est programmé 15 minutes après l'heure du coucher du soleil et son extinction 15 minutes avant l'heure du lever du soleil. Le décalage de 15 minutes a été choisi en observant la luminosité ambiante quand le ciel est couvert. Dans le cas d'un ciel clair et de pleine lune ce décalage pourrait être de 25 minutes. La technologie utilisée ne permet pas de différencier ces réglages durant l'année.

Auparavant l'éclairage était allumé 4200 h par an soit l'équivalent de 175 jours en continu (48% de l'année).

EXTINCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

22h30 – 5h30

PROTEGEONS LA NATURE

ECONOMISONS L'ENERGIE

L'extinction nocturne permet d'économiser 2600 heures d'éclairage et de réduire la consommation énergétique de 62%.

Projet 2023. L'opération réalisée en 2022 de changement de 100 luminaires sera renouvelée cette année. Le budget prévisionnel est de 70 000€, le reste à charge est de 10 000 €.

le saviez-vous ?

Sous notre latitude alors que le soleil est sous l'horizon le matin et le soir, **la luminosité est suffisante pour se déplacer sans avoir besoin d'éclairage artificiel pendant une durée variable suivant le moment de l'année et les conditions climatiques**. Ces deux périodes journalières appelées **aube civile** et **crépuscule civil** correspondent à la situation du soleil lorsqu'il est à 6° d'angle sous l'horizon.

Jean-Paul JULIEN, *Maire*



JARDIN ARC-EN-CIEL

Après une première saison abondante en légumes et riche en échanges, les dix adhérents du jardin partagé, situé au cœur des 36 logements du bailleur social « Habitats de Haute - Alsace », rue de Nice, viennent de fonder avec le soutien de la mairie l'association « Jardin Arc-en-ciel ».

Toutes les parcelles du jardin ont été allouées pour cette nouvelle saison.

Souhaitons de belles années de réussite et des liens indéfectibles à cette nouvelle association.

Graziella ALESCIO,
Conseillère déléguée à l'environnement





BRIGADE VERTE

Créée en 1989 par le président du conseil départemental Monsieur Goetschy, la mission principale de la brigade verte est la surveillance et la protection de l'environnement. Dans le département, la brigade est constituée de 12 postes dans lesquels travaillent 90 personnes, dont 80 gardes champêtres.

La brigade verte est une véritable police de proximité placée sous l'autorité du Maire. Elle intervient en étroite collaboration avec la Mairie et la gendarmerie suivant les situations.

Le budget de la brigade verte est de 4,7 millions d'euros dont 2,7 millions d'euros de participation des communes adhérentes. Les communes cotisent en fonction du nombre d'habitants et de la surface du banc communal. La cotisation de Bollwiller est de 14 562 € pour l'année 2022.

A l'instar des 26 autres communes, Bollwiller dépend du poste de Soultz dans lequel opèrent 12 personnes dont 7 gardes, 3 assistants et 2 administratifs. Leur travail est considérable.

A Bollwiller les gardes champêtres interviennent pratiquement tous les jours, week-ends compris pour des opérations planifiées ou à la demande du Maire et des habitants dans de multiples domaines comme la surveillance de la zone urbanisée et des espaces naturels, la protection de la faune sauvage et de la faune domestique (maltraitance animale, récupération de chiens errants...), les pollutions diverses, les nuisances sonores et olfactives, les nuisances dues aux insectes piqueurs, la lutte contre les dépôts sauvages, leur prélèvement et la recherche d'indices. Les contrevenants identifiés sont systématiquement verbalisés.

Vous trouverez des informations très intéressantes en consultant le site internet du syndicat mixte des gardes champêtres intercommunaux du Haut-Rhin : **brigade-verte.fr**

A ma demande, les gardes champêtres interviennent également dans le domaine de la sécurité routière, circulation en sens interdit près des écoles, stationnement sur trottoir, passages piétons, pistes cyclables, défaut d'assurance.

En 2023, de multiples avertissements verbaux et 48 contraventions (80 en 2022) ont été dressés. **Pour rappel, un stationnement gênant fait l'objet d'une contravention de 135€.**

Je remercie la brigade verte pour toutes les interventions qu'ils réalisent avec un grand professionnalisme tout au long de l'année.

Jean-Paul JULIEN, *Maire*

Environnement

PLANTATIONS

Afin de la rendre plus agréable et plus verte, la commune s'est engagée début février 2023 dans une opération de plantation d'arbres qui a été subventionnée par le Plan de gestion rural et périurbain (GERPLAN).

Les arbres jouent un rôle de régulateur thermique. Ils nous apportent la fraîcheur et l'humidité en été, si bénéfiques à notre santé et atténuent les températures extrêmes.

L'équipe technique et quelques élus (M. Fernand HOLDER, M. Mario PRIMUS, M. Richard FUCHS et moi-même) ont procédé aux opérations suivantes :

- plantation d'arbres au complexe sportif rue de Lyon, près de l'aire de jeux, ainsi que 10 arbres fruitiers près des étangs, dans le but de créer un verger communal éducatif.
- plantation d'arbres :
  Rue des Acacias
  Rue des Cigognes
  Placette rue des Mésanges
  Placette rue des Alouettes
  dans le prolongement de la coulée verte (rue des Tulipes), le long du fossé Nord

Au total, ce sont 52 arbres d'ornement, 10 fruitiers et presque 40 petits buissonneux qui ont été plantés. Les essences ont été choisies pour résister aux fortes chaleurs.

Nous avons espoir de reconduire cette opération fin 2023 ou début 2024.

Bertrand MORGENTHALER



le *saviez* - vous ?

A l'ombre des arbres, la température diurne en été diminue d'environ 4°. A l'inverse, en hiver, sous un couvert végétal, la température est plus élevée, ce qui permet de faire des **économies de chauffage**.

LES PERFLUORÉS (PFAS) : ATTENTION DANGER

Plusieurs enquêtes récentes parues ces dernières semaines pointent le danger des Perfluorés,

Dangers pour la santé humaine, en particulier lorsqu'ils sont présents dans les objets en contact avec les aliments, mais dangers aussi pour l'environnement puisque ces substances, dites « produits chimiques éternels » y subsistent TROP TROP TROP longtemps.



Les perfluorés, sont une famille chimique complexe regroupant près de 4500 composés distincts.

Ils sont largement utilisés, notamment pour leurs propriétés antiadhésives ou antitaches, ils sont particulièrement présents dans les **emballages à usage unique (type fast-foods)** mais aussi dans la **vaisselle jetable fabriquée dans les matériaux dits alternatifs au plastique comme par exemple les gobelets, pailles en papier carton**.

Des effets néfastes importants sur la santé ont été répertoriés.

Dans tous les cas préférez toujours la vaisselle réemployable.

Ginette CERDAN, *Adjointe au Maire*

Vie associative

EXPOSITION PHOTO DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE BOLLWILLER

Les 13 cafés et restaurants de Bollwiller de 1900 à 2000

La Société d'histoire de Bollwiller a organisé une exposition photo sur les cafés et restaurants de la commune qui ont existé entre 1900 et 2000.

L'exposition s'est déroulée du 3 au 20 mai à la MJC Centre social de Bollwiller, où les visiteurs ont pu découvrir ou redécouvrir ces 13 établissements qui ont marqué la vie sociale et festive des habitants pendant un siècle.

A travers des cartes postales, des photos anciennes et des photos actuelles l'exposition a retracé l'histoire et l'évolution de ces lieux de rencontre et de partage, où se sont noués des liens entre les habitants.

L'exposition a rencontré un grand succès, suscitant la curiosité et l'intérêt des visiteurs, qui ont pu échanger sur leurs souvenirs et leurs anecdotes liés à ces endroits.













Vie associative

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE BOLLWILLER

La saison 2022/2023 touche à sa fin. Nous n'avons toujours pas atteint le nombre de gymnastes d'avant COVID malgré une sensible augmentation cette saison.

L'ensemble du comité est toujours très actif et prépare la rentrée 2023/2024 en espérant un plus grand nombre de participants.

Nos cours reprendront dès le lundi 4 septembre 2023.

Donc plus d'hésitation, venez nous rejoindre cet automne pour 2 séances « découverte » consécutives offertes en début de saison.

Cours Adultes et Seniors
Salle polyvalente - Bollwiller

Lundi soir	**19h00 à 20h00**
Mardi matin	**8h45 à 9h45**
Jeudi soir	**19h00 à 20h00**
Vendredi matin	**8h45 à 9h45 (seniors)**
Mercredi matin	**8h45 à 9h45 (Pilates)**
Jeudi soir	**17h45 à 18h45 (Pilates)**

Cours Adultes
Préau de l'école Les Tilleuls
Rue de Verdun - Bollwiller

Mercredi soir	**19h00 à 20h00 (CAF)**
Dimanche matin	**10h00 à 11h00 (ZUMBA)**

Pour tous renseignements veuillez contacter :

Mme Marie-Christine Haefflinger
Tél. 06 82 62 76 35
ou Mme Marguerite Hallard
Tél. 06 33 54 90 59

Section Bollwiller
36, rue de Lyon
68540 Bollwiller
Correspondance à adresser :
5, rue des Rochers
68540 Bollwiller







UNE NOUVELLE ASSOCIATION À BOLLWILLER : PÉTANQUE CLUB BOLLWILLER

le saviez-vous ?

Le saviez-vous ?

Les **mardis**, **jeudis** et **vendredis** **des responsables de l'association de PETANQUE CLUB BOLLWILLER vous attendent sur les terrains de la salle polyvalente pour taquiner le cochonnet**.

Venez les rejoindre pour passer de bons moments de convivialité.



BOLL'FESTIF

La saison carnavalesque est officiellement ouverte le 11/11 à 11h11 !

A partir de cette date et heure, chaque président ou secrétaire contacte les communes organisatrices pour s'inscrire à leur défilé.

À Bollwiller, ce n'est pas moins de 70 demandes qui nous sont parvenues et nous avons dû faire un choix. Les choix s'effectuent en fonction des thèmes proposés des groupes, de la beauté du char, des déguisements afin de proposer une palette variée. Le coût est également pris en compte. Et oui, la prestation n'est de loin pas gratuite, il faut financer le prix du carburant du tracteur, la création ou achats de leurs costumes, confettis, bonbons et peluches qu'ils distribuent. Un groupe peut ainsi coûter entre 70 et 500 €. Les groupes de musique surnommés "Guggamusik» nous demandent entre 300 et 1000 €. Pour pallier ces frais, Boll' festifs organise différentes animations ou manifestations dans le village telles que le marché de Noël, soirée à thème, quête dans le village pour pouvoir vous offrir les plus beaux défilés.

Vous vous demandez pourquoi la cavalcade de Bollwiller est programmée aussi tard avril ou en mai ? Tout simplement parce que, nous , les Boll' festifs, défilons également dans d'autres cavalcades des communes avoisinantes pour nous faire connaître, gagner en notoriété et apporter un apport financier au budget de notre propre cavalcade. C'est notre association qui AUTOFINANCE, SEULE, LA CAVALCADE. Nous recevons simplement une subvention de la commune au même titre que les autres associations de Bollwiller en fonction des manifestations réalisées.

Le partenariat avec la commune s'effectue au travers de la participation au cortège avec les camionnettes communales, la participation aux réunions d'organisation, la présence des gendarmes et brigades vertes le jour J, la mise à disposition des barrières, tables, bancs etc et la participation de la M2A pour le grand nettoyage des pluies de confettis dans nos rues.

La tradition veut que ce soit la commune de Guewenheim qui ouvre les festivités carnavalesque fin janvier et depuis deux ans , nous assurons la clôture des cavalcades dans le Haut-Rhin.

Pour mémoire, la 1ère cavalcade de Bollwiller remonte au 25 mars 2017, l'association Boll'festifs n'était pas encore née et c'est la commune qui nous a couverte avec leurs assurances.

En 2018, Boll'festifs voyait le jour, constitué de membres de ma famille et d'une poignée d'amis qui avaient envie de mettre de l'ambiance festive et colorée dans la commune.

Depuis, chaque année, les Boll'festifs vous proposent leur marché de Noël, des soirées à thème et différentes autres animations.

Quelques chiffres : pour 2023, nous avons dépensé 4950 € pour la prestations des groupes et pour les achats alimentaires (pains, jambon, beurre, saucisses, frites, boissons...). L' organisation a un montant avoisinant 5000 €. Soit un coût total de l'ordre de 9950 €.

Sachez que nous mettons chaque année tout notre cœur et tous nos efforts pour vous proposer un magnifique défilé et pour voir briller dans les yeux des petits et des grands la magie de chaque instant. Nous tenions aussi à vous remercier pour les 780 messages SMS mails et appels d'encouragements, de félicitations et de remerciements pour le défilé du 16 avril.

Chantal DELANDRE
Présidente de Boll'festif

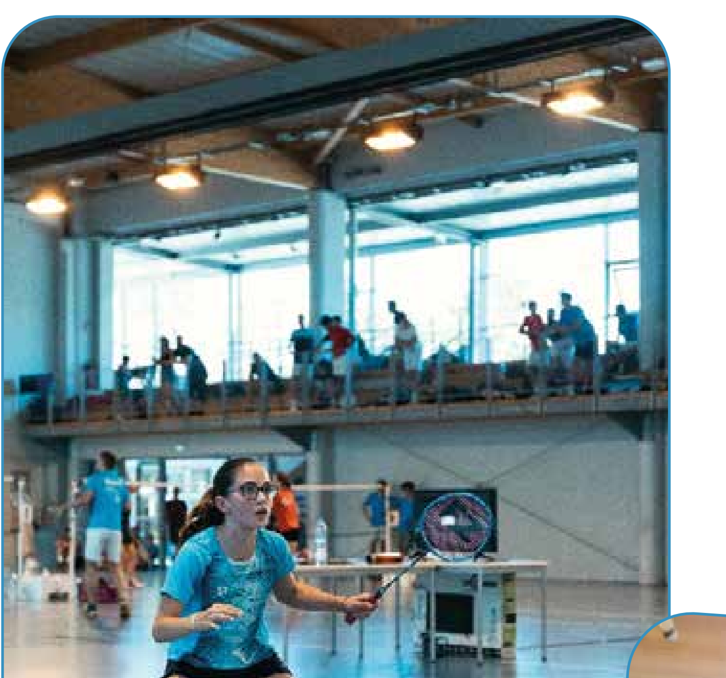


Vie associative

LE CLUB DE BADMINTON BOLLWILLER-STAFFELFELDEN-CERNAY

Berceau de grands champions

Club très performant, le club de badminton forme des jeunes et des adultes et encadre des équipes qui jouent à des niveaux nationaux.



Manon est née en 2009. Elle est au club depuis ses 8 ans (2017), dès 2018 elle rejoint la section " jeune élite'' du club, en 2019 elle est repérée par la DTN qui l'intègre dans le PES (Parcours d'Excellence Sportive). En 2020 elle devient pensionnaire du Pôle espoir de Strasbourg (CREPS) et figure désormais sur la liste ministérielle des athlètes de haut-niveau. 2023 première sélection en Equipe de France qui remporte le titre de champion d'Europe U15 en Allemagne, lors de ce week-end Manon remporte également 2 médailles de Bronze sur la compétition ''individuelle'' l'une en Simple Dame, l'autre en Double Dame. Le prochain grand RDV de Manon sera les championnats de France jeunes à Mulhouse du 18 au 21mai 2023.



Tom est née en 2013, il arrive au club à 4 ans via les séances de ''baby-bad'' (2017), dès 2019 il fait des étincelles en gagnant le circuit jeune (1er niveau de compétition) en catégorie U9 alors qu'il n'a que 6 ans ! En 2019 il rejoint la section élite du club. Fin 2021 il est repéré par la DTN qui l'intègre dans le PES (Parcours d'Excellence Sportive). Avril 2023 première sélection en Equipe de France pour un déplacement à OLVE en Belgique sur ''LE'' tournoi U11 européen. Tom en reviendra avec 2 médailles d'or, l'une en Simple Homme, l'autre en Double Homme

Bravo et félicitation aux jeunes champions et aux dirigeants.

Le président du Club de badminton

CLUB D'ARTS MARTIAUX BOLLWILLER

Le club d'arts martiaux Bollwiller va reprendre ses cours pour enfants en septembre.

Le club proposera du **tae kwon do** (apprentissage des coups de pieds et de poings, techniques de self défense, nunchaku...), et de la **boxe thaïlandaise**.

Plusieurs membres du club se sont distingués cette saison dont Jonathan Ratuszniak qui s'est classé 5ème à l'open de France de nunchaku et l'entraîneur René Groff qui est vice-champion d'Europe de nunchaku.

Le président Raphael Schmitz a gagné quant à lui les championnats du monde de jiu jitsu Brésilien en masters (ceinture noire middle) à Sao Paulo.

Renseignement au 03 89 76 82 92
raphael.schmitz@yahoo.fr



THÉÂTRE ALSACIEN

Enfin, en janvier 2023 l'Association du Théâtre Alsacien de Bollwiller (TAB) est remontée sur les planches.
Après 2 saisons de relâche, les acteurs et actrices du TAB ont fait rire un public heureux de nous retrouver. La comédie « Rosa fer d'r Harry » a déclenché d'intenses moments de rires et de bonheur !

Réservez-vous dès à présent un moment pour venir rire en 2024. Le choix de la comédie n'est pas encore fixé mais nous pouvons d'ores et déjà vous communiquer les dates de nos représentations :

- au Foyer Saint-Charles de Bollwiller le **vendredi 26 janvier 2024 à 20h00**
- au Foyer Saint-Charles de Bollwiller les **samedis 13, 20 et 27 janvier 2024 à 20h00**
- au Foyer Saint Charles de Bollwiller les **dimanches 14, 21 et 28 janvier 2024 à 14h30**,

soit 7 représentations.



Le prix d'entrée est fixé à 10€ et bien entendu la buvette sera ouverte aux entractes pour vous désaltérer.

Cette année encore je renouvelle mon appel pour faire venir de nouveaux membres. Notre troupe a besoin d'augmenter son potentiel d'acteurs et autres membres nécessaires à la bonne marche de nos répétitions et représentations. Si vous êtes intéressé pour rejoindre la troupe du TAB, n'hésitez pas à venir rire avec la joyeuse bande de lurons que nous sommes. La connaissance du dialecte ne doit pas être une barrière. Tout s'apprend !

Michel WIGNO
Président du TAB



LES LUTINS

Le 14 avril 2023 l'école Maternelle « Les Lutins » organise une rencontre d'athlétisme.

Sous les thèmes **COURIR SAUTER LANCER** l'école s'est animée autour de dix ateliers durant toute la matinée à la salle polyvalente.

Ce moment actif fut l'aboutissement de trois mois d'entraînement mais également une belle coopération avec des élèves du CM2 qui furent chargés d'animer et d'arbitrer les activités.

Cette rencontre fut également ouverte à un groupe de huit d'élèves de l'IME de Bollwiller.

Beau moment d'inclusion et de coopération.



L'AVENTURE CITOYENNE DES CM2 B

Grâce à la M2A et l'association Thémis (accès au droit pour les enfants et les jeunes) la classe de CM2 de Mme Schertzinger et M. Garofalo participe à l'Aventure citoyenne. Les élèves de la classe s'impliquent toute l'année dans ce projet découpé en 5 étapes qui les mobilise autour du vivre ensemble, du respect et de l'ouverture à l'autre.

Les CM2 sont partis à la découverte de leur histoire familiale (réalisation d'un arbre généalogique..). Ils ont tissé des liens avec la classe de CM1 CM2 de Feldkirch de Mme Lambert et les ont rencontrés lors d'une journée au Moulin de Lutterbach.

Avec Monsieur le maire, les élèves ont créé un projet de loi qu'ils présenteront au Forum Mondial de la Démocratie au Conseil de l'Europe de Strasbourg. Les articles rédigés par les élèves proposent des solutions pour les droits à la culture, au sport et aux loisirs.

Finalement, tous les acteurs de l'Aventure citoyenne se rejoindront pour une grande fête qui aura lieu à l'Écomusée. La classe s'y rendra à vélo !

Le Maire a reçu les élèves de CM2 le jeudi 25 mai.

Thomas GAROFALO
Le directeur de l'école élémentaire



PROJET JARDIN DE L'ECOLE ELÉMENTAIRE DE BOLLWILLER, CLASSE DE CE1/ CE2

Bonjour, nous sommes des élèves du CE1/CE2 de l'Ecole élémentaire de Bollwiller. Nous réalisons un projet de jardin écologique au sein de notre école.

Les buts de ce projet sont les suivants :

- sensibiliser et initier les enfants de l'école à une démarche de jardinage écologique respectant la terre, les ressources en eau
- connaitre les insectes utiles (plantes mellifères, association de plantes compagnes ou plantes aromatiques pour éloigner les nuisibles)
- favoriser la socialisation et la communication entre les enfants de l'école par la transmission des connaissances acquises entre les classes ainsi qu'aux parents de la commune.
- créer une communauté scolaire autour de ce projet de jardin écologique qui sera pris en charge par les différentes classes de l'école au fil des ans.

Ce qui a été réalisé :

Les ouvriers communaux ont retourné la terre sur une parcelle de 7 m par 5 m et ont installé 4 bacs pour y faire des cultures.

Avec le directeur et notre maître, nous avons bêché la terre, cassé des mottes de terre et enlevé beaucoup de cailloux. Ensuite, avec le râteau nous avons aplani le sol. Après nous avons étalé avec le râteau du terreau puis du compost pour enrichir la terre de notre parcelle pour que les plantes y poussent mieux.

Ensuite, avec Aurélien l'animateur du Moulin de Lutterbach, nous avons réalisé des plantations : des lignes des bulbes d'oignons et d'échalotes et entre ces lignes des graines de fèves pour les protéger des insectes nuisibles.

Nous y avons aussi planté des plantes aromatiques : thym, de la sarriette pour éloigner les pucerons de nos plants de fèves.



Dans un bac, nous avons planté 6 fraisiers et dans 2 autres bacs nous avons semé des radis et des phacélies (fleurs bleues mellifères qui attirent les abeilles).

Nous avons réalisé des semis de tomates, de choux fleurs, du maïs, de betteraves, du persil, des potimarrons, des cosmos que nous transplanterons dans notre jardin plus tard.

Notre projet jardin durera toute cette année scolaire. Les fruits et légumes que nous récolterons seront partagés entre les élèves de notre classe.

À la fin de l'année, nous organiserons une fête du jardin où les parents et élèves de l'école pourront venir visiter notre jardin. Nous irons présenter dans les autres classes à l'aide d'affiches les différentes étapes de réalisation de notre potager.

Ce projet jardin perdurera dans le temps et sera mis en œuvre chaque année par d'autres classes de notre école.

Pour poursuivre notre démarche écologique, nous souhaitons que la mairie nous installe un réservoir qui récupère l'eau de pluie sur les gouttières de l'Ecole des Mouettes.

Nous écrivons un journal de bord de notre jardin et créons des affiches pour expliquer tout ce que nous avons appris grâce à notre jardin.

Remerciements : Nous remercions, M. ORIO adjoint au Maire en charge des affaires scolaires et les ouvriers municipaux pour leur aide. Nous remercions également M. BONNET Aurélien animateur du Moulin de Lutterbach qui nous a aidé durant cette année à mettre en place notre jardin.

Nous remercions beaucoup les parents de notre classe qui ont pu nous fournir des tuiles, des dalles, des gouttières ainsi que des outils pour jardiner. Nous remercions également Mme MEYER Elisabeth pour son aide et pour ses belles photos.

Si vous pouvez fournir à l'école pour notre jardin de la paille, des tuteurs en bois ou autres, des graines, vos dons serons les biens venus. Prendre contact avec M. GAROFALO ou M. HUIN.

Les élèves du CE1/ CE2 et M. HUIN




L'équipe municipale
et le personnel communal
vous souhaitent
de très belles vacances